



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Suivi économique de l'Ontario

Octobre 2023 à mars 2024



Sommaire

- Le présent rapport décrit la récente performance économique de l'Ontario en fonction des plus récents indicateurs économiques.
- Durant le quatrième trimestre de 2023, le PIB réel de l'Ontario, qui est la mesure la plus générale de l'activité économique, n'a pas changé, poursuivant une tendance de croissance au ralenti qui prévaut depuis que la Banque du Canada a commencé à augmenter les taux d'intérêt au début de 2022 pour ramener l'inflation à sa cible de 2 %.
- Les plus récents indicateurs économiques donnent à penser que l'économie de l'Ontario s'est légèrement améliorée au cours du premier trimestre de 2024, des gains ayant été réalisés dans les secteurs de l'emploi, des ventes au détail, de l'activité sur le marché du logement et des exportations. Toutefois, les activités commerciales ont ralenti, les ventes des industries manufacturières et le commerce de gros ayant connu de légères baisses.
- La faiblesse économique de l'Ontario au dernier trimestre de 2023 et les gains modestes réalisés durant le premier trimestre de 2024 correspondent aux plus récentes prévisions économiques du BRF qui figurent dans son rapport *Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024*¹.

Introduction et contexte

Le présent rapport, intitulé *Suivi économique de l'Ontario*, délivre un aperçu des dernières tendances au sein de l'économie de l'Ontario en s'appuyant sur les plus récentes données économiques au 15 mai 2024.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la « province ») publie les Comptes économiques de l'Ontario (CÉO) qui fournissent des données sur le produit intérieur brut (PIB), qui est une mesure globale de l'activité économique en Ontario. Les CÉO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et publiés environ quatre mois après la fin du trimestre². Ils peuvent être consultés sur le site Web des [Comptes économiques de l'Ontario](#).

De plus, plusieurs indicateurs économiques mensuels établis par Statistique Canada et d'autres organismes donnent un aperçu de l'économie de l'Ontario et font partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CÉO. Le présent rapport se penche sur ces indicateurs, qui sont habituellement publiés un ou deux mois après la collecte des données et fournissent de l'information plus à jour sur les résultats économiques de l'Ontario au cours du plus récent trimestre³.

Le rapport comprend les sections suivantes :

- un résumé des Comptes économiques de l'Ontario (CÉO) qui présente les résultats économiques de la province au 4^e trimestre de 2023 (T4 de 2023);
- un résumé des plus récents indicateurs économiques mensuels relatifs aux ménages et aux entreprises de l'Ontario durant le 1^{er} trimestre de 2024 (T1 de 2024);
- une évaluation des plus récentes prévisions du BRF en regard de ces tendances économiques.

¹ Consulter le rapport [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

² Par exemple, les CÉO publiés en avril 2024 décrivent l'activité économique d'octobre à décembre 2023. Aux termes de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, les Comptes économiques de l'Ontario doivent être publiés chaque trimestre au plus tard 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses par Statistique Canada.

³ Certaines de ces données sont régulièrement révisées, et les taux de croissance présentés dans ce rapport peuvent être différents des données actualisées publiées à une date ultérieure.

Pour obtenir une définition des divers indicateurs économiques qui figurent dans ce rapport, ainsi qu'une définition technique de certains concepts économiques, consulter le [Glossa](#). Pour en apprendre davantage sur les données utilisées, consulter la section [Méthodologie](#).

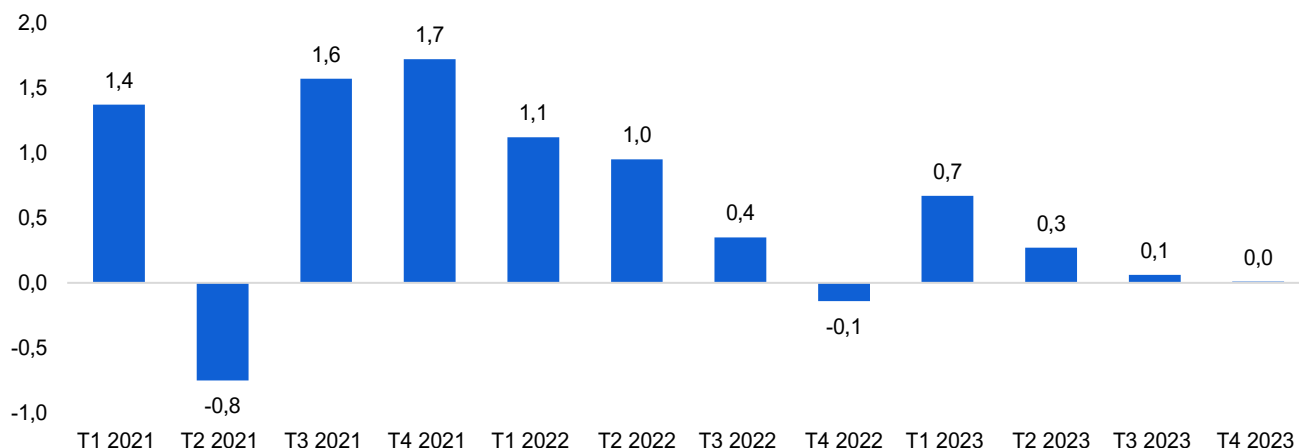
Comptes économiques de l'Ontario pour le 4^e trimestre de 2023

Les Comptes économiques de l'Ontario (CÉO) pour le 4^e trimestre (octobre à décembre) de 2023 ont été publiés le 11 avril 2024. Ils fournissent une évaluation globale des récents résultats économiques de l'Ontario.

Le **produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario** n'a pas changé au T4 de 2023, après une modeste croissance de 0,1 % au T3 de 2023. Au cours du T4 de 2023, les gains au chapitre des dépenses des ménages (0,3 %) et des investissements gouvernementaux (1,2 %), ainsi qu'une amélioration du commerce net (exportations moins importations) ont été contrebalancés par des baisses dans les secteurs de la construction résidentielle (-0,3 %), de la construction non résidentielle (- 3,0 %) et de l'investissement en machines et matériel (-1,3 %).

Figure 1

Croissance du PIB réel (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



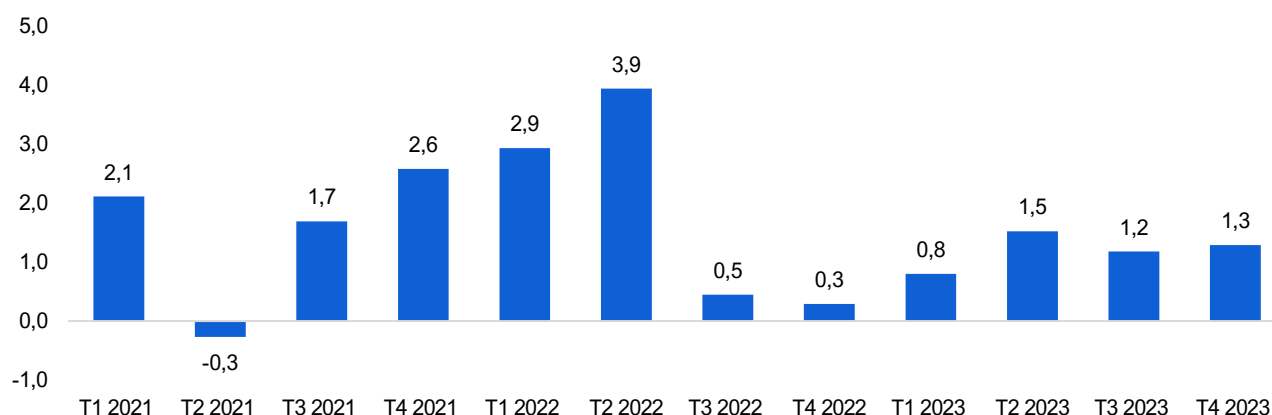
Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Depuis le rebond qui a suivi les premiers stades de la pandémie de COVID-19, lors duquel la croissance atteignait en moyenne 2,5 % par trimestre (du T3 de 2020 au T1 de 2022), l'activité économique en Ontario a ralenti pour progresser de 0,3 % en moyenne par trimestre (du T2 de 2022 au T4 de 2023). La faible croissance actuelle, qui correspond à environ la moitié de la moyenne trimestrielle de 0,6 % affichée de 2011 à 2019, a coïncidé avec la hausse du taux d'intérêt directeur de la Banque du Canada, qui est passé de 0,25 % au début de 2022 à 5,00 % en juillet 2023, et est toujours à ce niveau. Des taux d'intérêt élevés font grimper les coûts du financement pour les ménages et les entreprises, ce qui ralentit l'activité économique.

Le **PIB nominal**, qui représente la mesure la plus générale de l'assiette fiscale, a augmenté de 1,3 % pendant le T4 de 2023, en raison de gains dans les domaines des revenus du travail (0,7 %), des bénéfices des entreprises (5,2 %) et des revenus des entreprises non constituées en personne morale (3,5 %). Le secteur des revenus du travail enregistre des gains de façon continue depuis le milieu de 2020, tandis que les bénéfices des entreprises ont chuté et étaient de 27,0 % inférieurs au sommet atteint au T1 de 2021.

Figure 2

Croissance du PIB nominal (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pour obtenir plus de détails sur les résultats économiques de l'Ontario au T4 de 2023, consulter les [Comptes économiques de l'Ontario](#).

Indicateurs économiques de l'Ontario pour le 1^{er} trimestre de 2024

Les indicateurs économiques disponibles donnent à penser que l'économie de l'Ontario a connu une croissance modeste au cours du T1 de 2024.

Ménages

Au chapitre de l'**emploi**, l'Ontario comptait 12 900 emplois de plus au T1 de 2024, soit une hausse de 0,2 %, après une baisse de 0,1 % au T4 de 2023. Cette modeste augmentation lors du T1 de 2024 s'inscrit dans la tendance de faible performance du marché de l'emploi de l'Ontario observée depuis le milieu de 2023 et a fait grimper le taux de chômage à 6,5 % au T1 de 2024, soit un bond de plus d'un point de pourcentage par rapport au taux de 5,2 % du T1 de 2023.

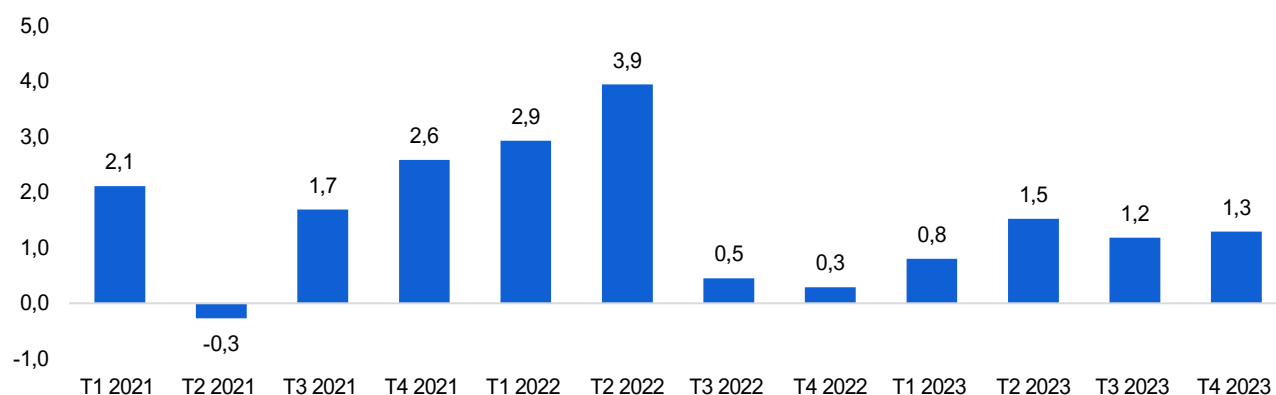
Pendant le T1 de 2024, les gains d'emploi étaient concentrés dans les emplois à temps partiel (+39 600), alors que le nombre d'emplois à plein temps a diminué (-26 700). Le secteur public est à l'origine de toute la croissance de l'emploi durant le trimestre (+30 500), alors que le nombre d'emplois dans le secteur privé (-11 400) et le nombre de travailleurs autonomes ont tous deux connu une baisse.

Ce sont parmi les travailleurs d'âge moyen (entre 24 et 54 ans) que l'on a constaté la plus grande partie de l'augmentation du nombre d'emplois (+20 300), suivis par les travailleurs de 55 ans et plus (+6 700). En revanche, le nombre d'emplois chez les jeunes (entre 15 et 24 ans) a diminué (-14 100).

Parmi les secteurs d'activité, la finance (+15 800), l'éducation (+12 400) et les services professionnels (+9 500) ont enregistré les plus importants gains d'emploi, tandis que les services d'hébergement et de restauration (-15 400), les soins de santé et l'aide sociale (- 7 800) et l'agriculture (-4 800) ont connu les baisses les plus marquées.

Figure 3

Évolution de l'emploi (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en milliers)

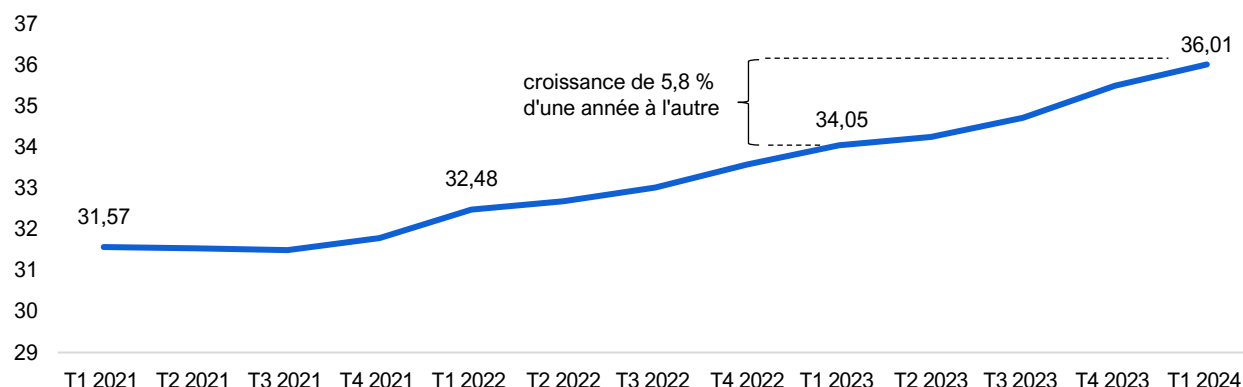


Sources : [Tableau 14-10-0287-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Les **salaires horaires moyens** ont progressé de 5,8 % durant le T1 de 2024 par rapport au T1 de 2023, pour s'établir à 36,01 \$ de l'heure. La croissance des salaires horaires est répartie entre la plupart des secteurs d'activité, alors que les salaires ont grimpé de 5,9 % dans les industries de production de services et de 5,3 % dans les industries de production de biens. Les secteurs où les salaires ont augmenté le plus rapidement sont le commerce de gros et de détail (8,8 %), la construction (7,6 %), les soins de santé (7,2 %) et les services d'hébergement et de restauration (7,2 %). Les salaires ont grimpé considérablement depuis 2022, en raison de l'inflation élevée et du grand nombre de postes vacants pendant la plus grande partie de cette période.

Figure 4

Salaires horaires moyens (données non désaisonnalisées, dollars/heure)

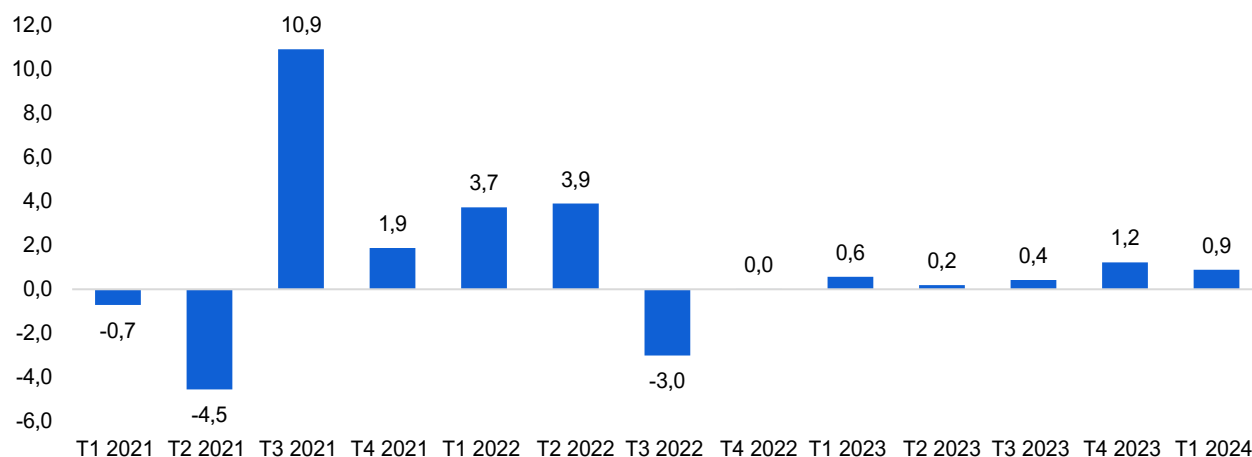


Sources : [Tableau 14-10-0063-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Les **ventes au détail** ont grimpé de 0,9 % au T1 de 2024 en Ontario⁴, la croissance étant principalement attribuable aux ventes d'articles de sport et de passe-temps, aux ventes de marchandises diverses, ainsi qu'aux ventes d'aliments et de combustible. La croissance des ventes au détail en Ontario est faible depuis le milieu de 2022, en raison de l'impact des taux d'intérêt élevés, qui ont incité certains consommateurs à reporter ou à éliminer des dépenses discrétionnaires⁵.

⁴ Puisque les données pour le mois de mars n'étaient pas disponibles au moment de la publication, l'indicateur préliminaire canadien fourni par Statistique Canada a servi à calculer la valeur des ventes au détail en Ontario pour le T1 de 2024. Consulter le document [Commerce de détail, février 2024](#) de Statistique Canada.

⁵ Consulter l'[Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Premier trimestre de 2024](#) de la Banque du Canada.

Figure 5
Croissance des ventes au détail (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)

 Sources : [Tableau 20-10-0056-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Le **taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)**⁶ de l'Ontario s'est établi à 2,6 % au T1 de 2024, soit le taux le plus faible depuis le T1 de 2021. Parmi les principales composantes de l'IPC, ce sont les coûts de logement qui ont affiché la hausse la plus élevée (5,4 %), suivis par ceux des soins de santé et des soins personnels (3,3 %), de l'alcool et du tabac (3,2 %), des transports (2,9 %) et des aliments (2,7 %). D'autre part, les coûts liés aux dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage (-1,9 %) et aux vêtements (- 0,6 %) ont diminué.

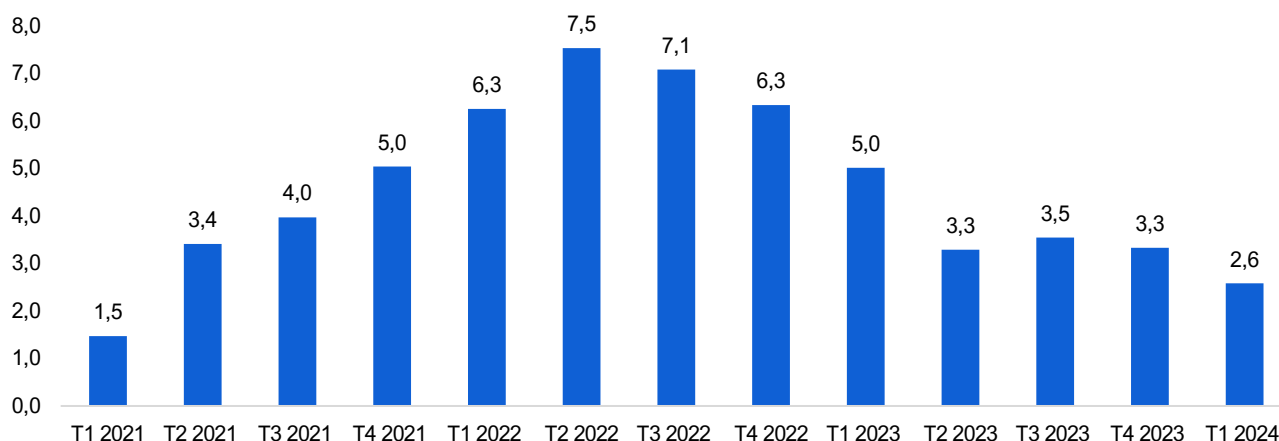
L'inflation a continué de ralentir après avoir atteint 7,5 % au T2 de 2022, qui était le taux d'inflation trimestriel le plus élevé en Ontario depuis le T1 de 1983. La réduction de l'inflation a coïncidé avec une hausse rapide des taux d'intérêt de la Banque du Canada, une amélioration des chaînes d'approvisionnement et une réduction de la demande des consommateurs. Dans la plupart des catégories, le taux d'inflation a diminué après avoir récemment culminé, mais la baisse est moins prononcée pour le logement, les produits de santé ainsi que l'alcool et le tabac.

Le taux d'inflation de l'IPC au Canada et en Ontario a récemment chuté sous la barre de 3 %. Bien qu'il se situe désormais dans la fourchette de 1 à 3 % établie par la Banque du Canada, la Banque vise à ramener le taux d'inflation à 2 % à moyen terme.

⁶ Mesuré d'une année à l'autre.

Figure 6

Taux d'inflation de l'IPC (données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage)

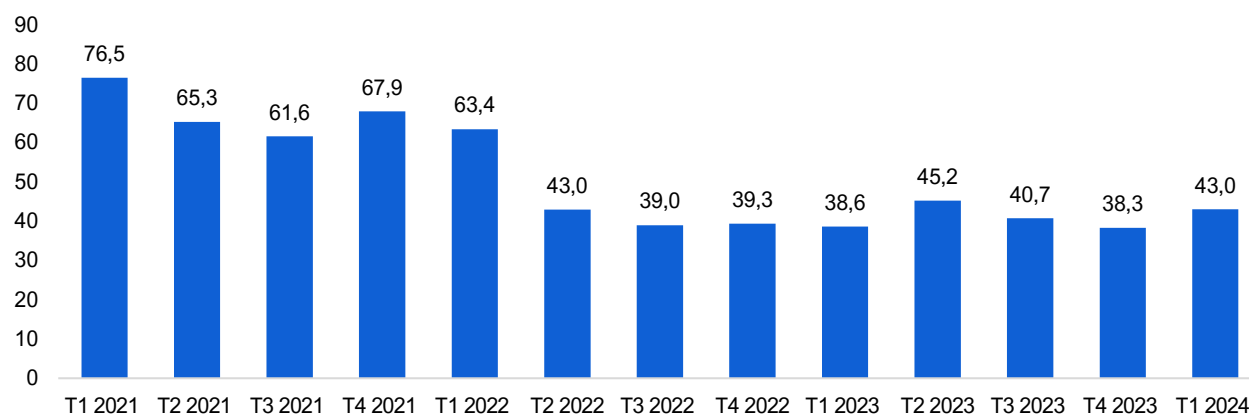


Sources : [Tableau 18-10-0004-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Les **reventes de logements** en Ontario ont augmenté de 12,4 % durant le T1 de 2024 par rapport au trimestre précédent, avec un total de 43 000 unités vendues. Malgré cette augmentation, le nombre de reventes était inférieur à la moyenne observée entre 2017 et 2019, qui s'établissait à 51 800 unités par trimestre, et beaucoup plus faible que le sommet de 68 400 unités revendues par trimestre atteint pendant la période du T3 de 2020 au T1 de 2022. Malgré une croissance démographique soutenue, les reventes de logements ont diminué de pair avec l'augmentation des taux hypothécaires à partir du début de 2022. Cette situation a provoqué une hausse des coûts associés à la possession d'un logement.

Figure 7

Reventes de logements (données désaisonnalisées, en milliers d'unités)

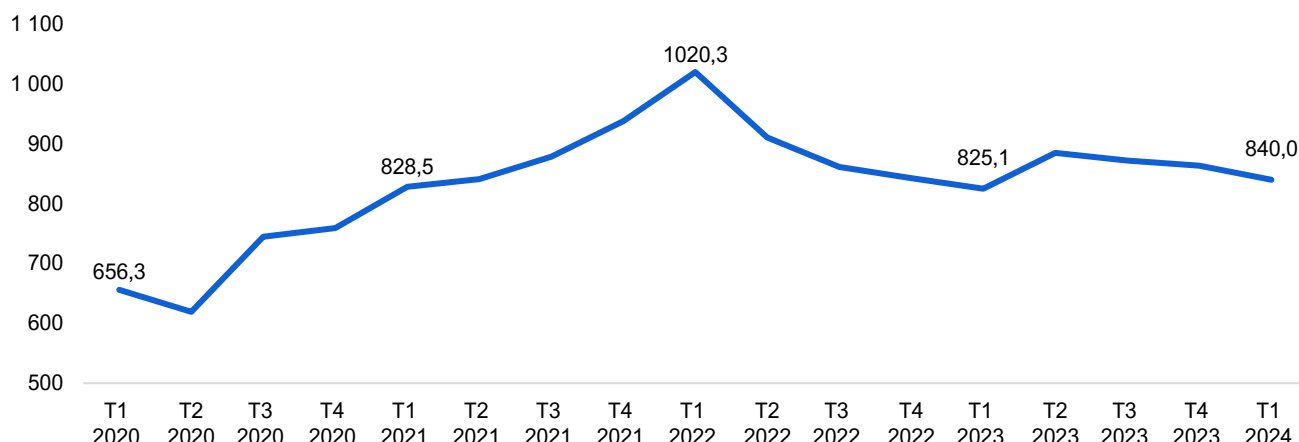


Sources : L'Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le **prix moyen des logements revendus** en Ontario était de 840 000 \$ durant le T1 de 2024. Le prix moyen a baissé de 180 300 \$ (ou -17,7 %) après avoir culminé à 1 020 300 \$ au premier trimestre de 2022.

Figure 8

Prix moyens des logements revendus (données désaisonnalisées, en milliers de dollars)

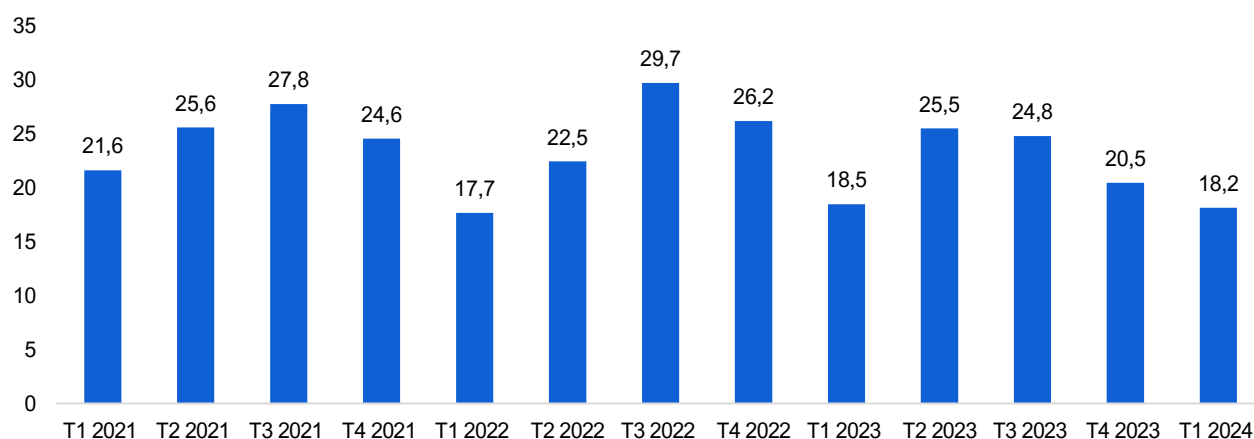


Sources : L'Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le nombre de **logements mis en chantier**⁷ en Ontario au cours du T1 de 2024 s'est établi à 18 200 unités, soit une diminution de 1,7 % comparativement aux 18 500 unités mises en chantier au T1 de 2023. Lors du T1 de 2024, 86 % des logements mis en chantier étaient des immeubles multifamiliaux, soit la proportion la plus élevée depuis le début de la compilation de ces données en 1955, et 14 % étaient des maisons individuelles, soit la plus faible proportion jamais enregistrée.

Figure 9

Logements mis en chantier (données non désaisonnalisées, en milliers d'unités)



Sources : [Tableau 34-10-0135-01](#) de Statistique Canada et BRF.

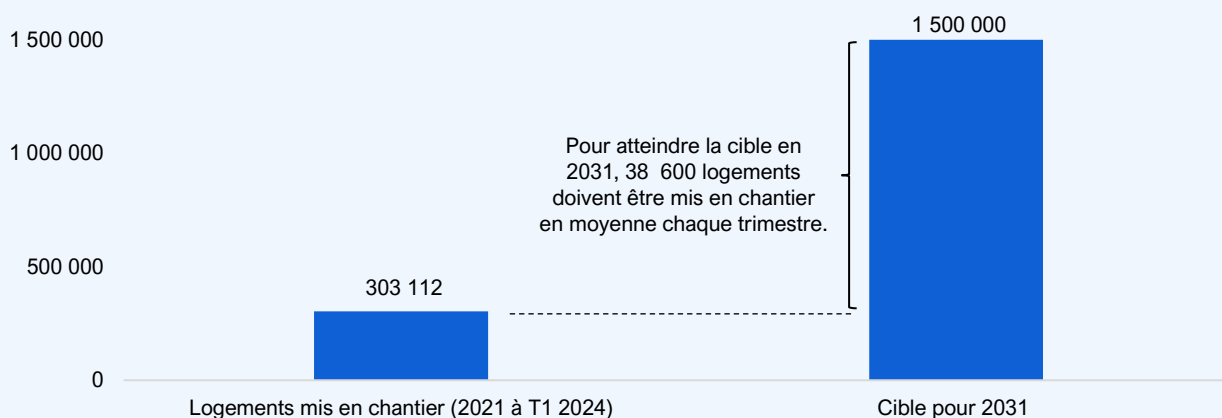
⁷La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [ayant] une entrée privée à partir de l'extérieur de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct ». Consulter le document de la SCHL intitulé [Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achèvements](#).

Conséquences des récentes mises en chantier de logements

En février 2022, le Groupe d'étude sur le logement abordable de l'Ontario a recommandé que la province fixe un objectif de construction de 1,5 million de nouveaux logements sur dix ans afin d'améliorer l'abordabilité du logement⁸. En 2022, le gouvernement a annoncé l'adoption de cette recommandation⁹ et indiqué que les logements mis en chantier en 2021 constituaient un progrès vers l'atteinte de l'engagement de créer 1,5 million de logements.

Figure 10

Progrès vers l'atteinte de l'engagement du gouvernement de créer 1,5 million de logements d'ici 2031



Sources : [Tableau 34-10-0135-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Du T1 de 2021 au T1 de 2024, l'Ontario a mis en chantier 303 112 unités de logement, soit un taux moyen d'environ 23 300 unités par trimestre. Pour atteindre la cible de 1,5 million de logements d'ici 2031 fixée par le gouvernement, il faudrait mettre en chantier en moyenne 38 600 unités par trimestre, ce qui représenterait une hausse de 66 % du rythme de mises en chantier par trimestre depuis 2021 et environ 4 200 mises en chantier de plus que le record de 34 400 établi au T3 de 1973¹⁰.

Entreprises

Les **ventes des industries manufacturières** ont diminué de 0,5 % au T1 de 2024, après une chute de 4,5 % au T4 de 2023, qui était en partie attribuable aux fermetures d'usines dans le secteur automobile et aux conflits de travail aux États-Unis. Les ventes de biens durables ont connu une baisse de 1,6 % au T1 de 2024, en grande partie à la suite d'une chute des ventes de matériel de transport, combinée à des baisses plus légères des ventes de meubles, de produits du bois, de produits métalliques et de produits minéraux non métalliques. Les ventes de biens non durables ont augmenté de 1,0 %, sous l'effet de l'augmentation des ventes de plastiques et de produits chimiques.

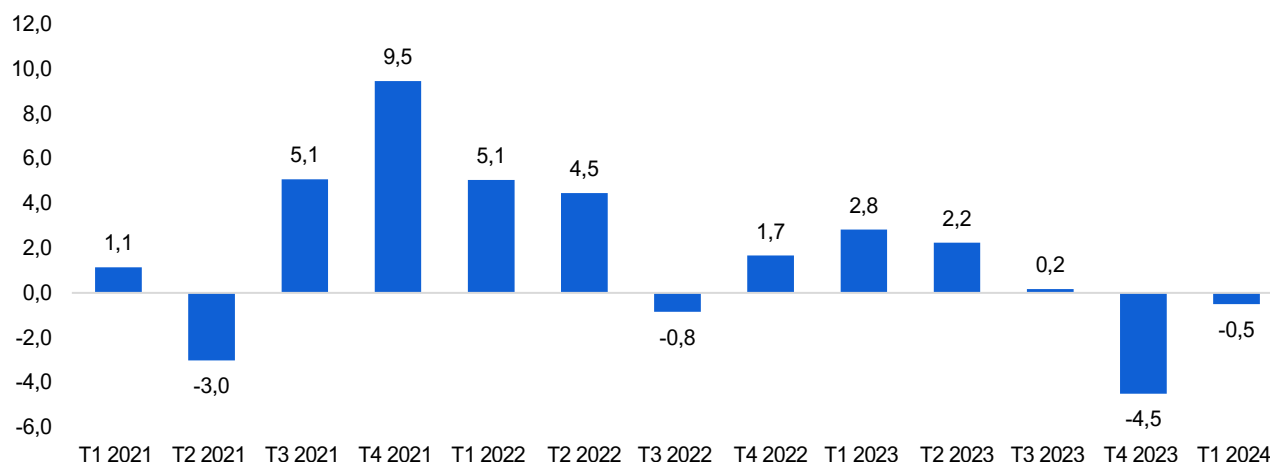
⁸ Consulter le [Rapport du Groupe d'étude ontarien sur le logement abordable](#).

⁹ Consulter le document intitulé [Accélérer la construction de plus de logements](#).

¹⁰ Outre les logements mis en chantier, le gouvernement a inscrit les lits de soins de longue durée nouveaux et mis à niveau ainsi que les unités d'habitation supplémentaires (maisons d'allée, pavillons-jardins et logements au sous-sol) dans ses progrès réalisés en 2023 concernant l'offre de logements. Consulter la page 133 du [Budget de l'Ontario 2024](#).

Figure 11

Croissance des ventes des industries manufacturières (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)

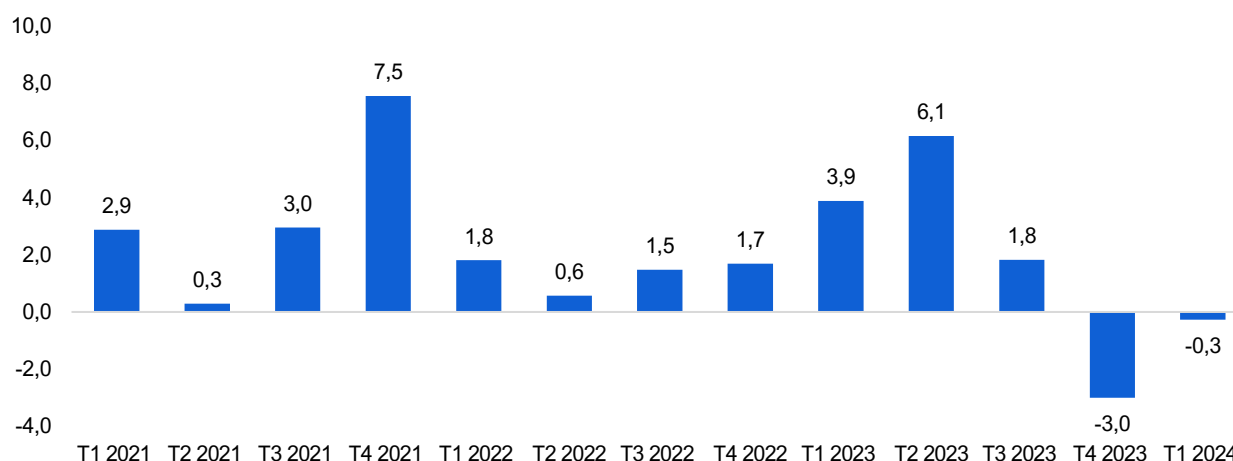


Sources : [Tableau 16-10-0048-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Le **commerce de gros**, qui mesure les ventes des marchandises en grosses quantités, a baissé de 0,3 % lors du T1 de 2024, après une chute de 3,0 % au T4 de 2023. La baisse enregistrée lors du T1 de 2024 est largement attribuable à la diminution des ventes d'automobiles et de produits alimentaires et agricoles.

Figure 12

Croissance du commerce de gros (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



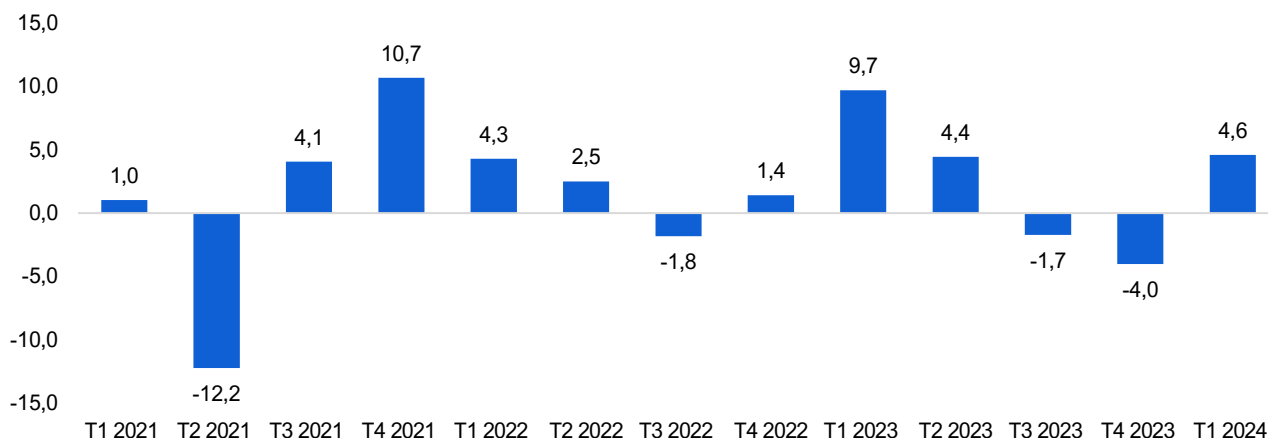
Sources : [Tableau 20-10-0074-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Les **exportations internationales de marchandises**, qui recensent tous les biens qui quittent le pays par l'Ontario, ont augmenté de 4,6 % lors du T1 de 2024, après avoir connu une baisse au cours des deux trimestres précédents¹¹. La croissance des exportations s'appuyait sur les gains touchant les produits métalliques et les produits minéraux non métalliques, qui ont compensé les baisses des ventes d'automobiles.

¹¹La croissance des importations et des exportations internationales de marchandises s'appuie sur les estimations du BRF effectuées à l'aide du [Tableau 12-10-0175-01](#) et du [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

Figure 13

Croissance des exportations internationales de marchandises (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



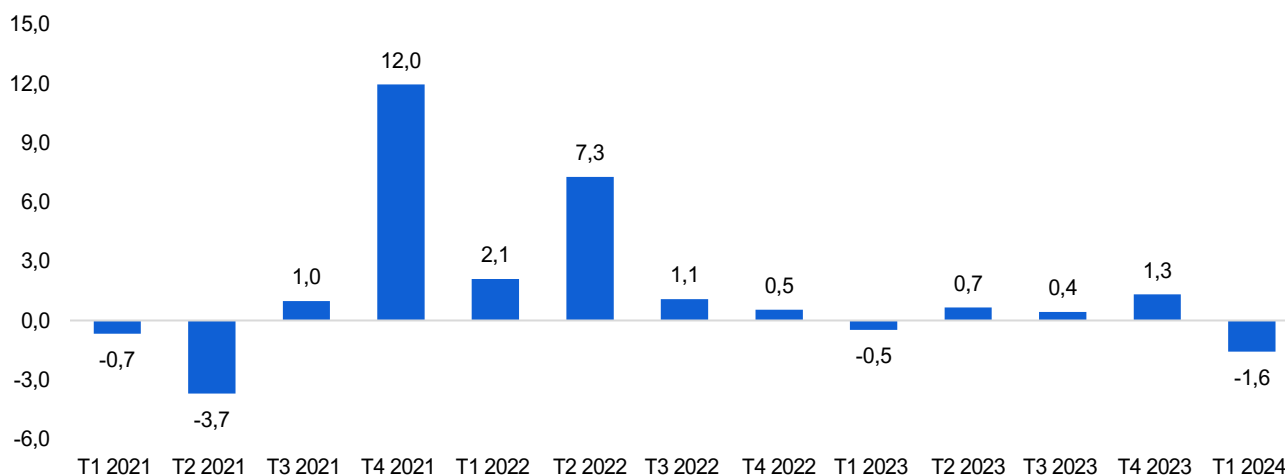
Remarque : La croissance des exportations internationales de marchandises s'appuie sur les estimations du BRF effectuées à l'aide du [Tableau 12-10-0175-01](#) et du [Tableau 12-10-0163-01](#).

Sources : [Tableau 12-10-0175-01](#) et [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Les **importations internationales de marchandises**, qui mesurent les biens internationaux qui entrent au pays par l'Ontario, ont baissé de 1,6 % durant le T1 de 2024, après avoir connu une hausse au cours de chacun des trois trimestres précédents. Cette baisse est attribuable à une diminution des importations d'automobiles, de produits métalliques et de produits minéraux non métalliques.

Figure 14

Croissance des importations internationales de marchandises (données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage)



Remarque : La croissance des importations internationales de marchandises s'appuie sur les estimations du BRF réalisées à l'aide du [Tableau 12-10-0175-01](#) et du [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

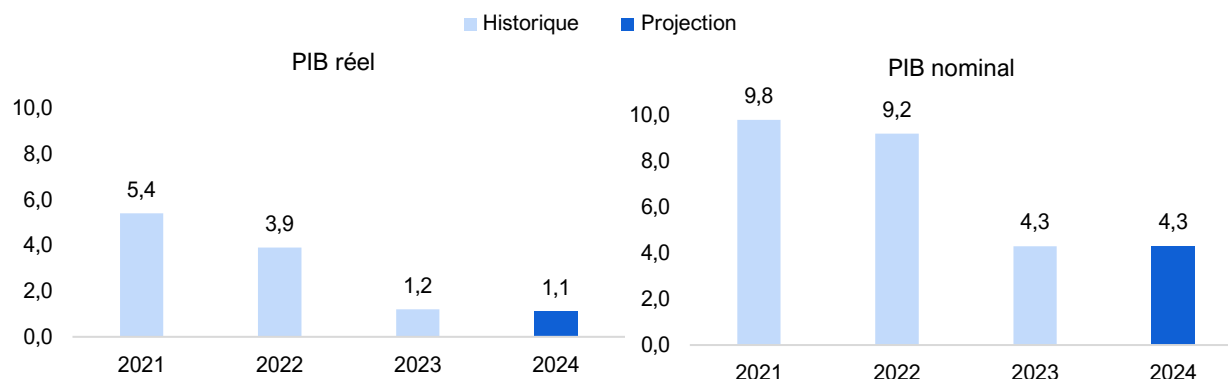
Sources : [Tableau 12-10-0175-01](#) et [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Conséquences des récentes tendances économiques

La faiblesse de la croissance de l'économie de l'Ontario durant le dernier trimestre de 2023 et le léger rebond observé au premier trimestre de 2024 correspondent aux plus récentes prévisions économiques du BRF qui figurent dans son rapport *Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024*¹². Dans ses plus récentes projections, le BRF prévoit un léger ralentissement de la croissance annuelle du PIB réel, qui passerait de 1,2 % en 2023 à 1,1 % en 2024. En ce qui a trait au PIB nominal, le BRF prévoit une croissance de 4,3 % en 2024, soit une hausse semblable à celle de 2023.

Figure 15

Projections du BRF concernant la croissance économique pour le printemps 2024 (en pourcentage)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et *Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024* du BRF

Le BRF continuera de suivre les résultats économiques de l'Ontario et d'intégrer tous les changements dans ses prochains rapports sur les perspectives économiques et budgétaires.

¹² Consulter le document *Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024* du BRF.

Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et services produits par une économie. Le PIB est mesuré selon les dépenses et les revenus.

Emploi et taux de chômage

Le taux d'emploi de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada fournit une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail quelconque (rémunéré ou non) dans un emploi ou une entreprise, ou qui avaient un emploi mais n'étaient pas au travail en raison de facteurs sans lien avec leur emploi (p. ex, maladie ou conflit de travail). Le taux de chômage, qui indique le nombre de personnes qui cherchent activement du travail mais n'ont pas d'emploi, est présenté en proportion de la population active. Ce sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires, qui sont mesurés avant impôt et autres déductions, comprennent les pourboires, les commissions et les primes pour les travailleurs salariés et ceux rémunérés à l'heure. Il s'agit d'un indicateur de l'inflation des salaires et de l'état du marché du travail.

Ventes au détail

On entend par ventes au détail la valeur des produits finis vendus par les détaillants au public. Cet indicateur fournit de l'information sur les dépenses des ménages selon les principaux types de produits.

Reventes de logements

Les données relatives aux reventes de logements font état du nombre de logements existants vendus. Il s'agit de la mesure la plus courante de l'activité sur le marché du logement.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. Mesure la plus courante du prix des logements, cet indicateur offre un aperçu de la vigueur du marché du logement.

Logements mis en chantier

L'indicateur des logements mis en chantier mesure le nombre d'unités de logement dont la construction a commencé, y compris les maisons individuelles et les immeubles multifamiliaux. Il fournit une mesure de l'évolution de l'offre de logements, et peut être comparé avec la croissance de la population pour obtenir de l'information sur l'adéquation de l'offre de logements.

Ventes des industries manufacturières

Valeur des biens fabriqués en Ontario qui ont été expédiés à un client. Il s'agit d'une mesure de la production industrielle.

Commerce de gros

Valeur des marchandises vendues en grosse quantité aux détaillants, aux entreprises et aux clients institutionnels (comme les gouvernements). Cet indicateur offre un aperçu de l'activité du secteur des affaires en général.

Exportations et importations internationales de marchandises

Valeur des marchandises expédiées à l'extérieur du pays à partir de l'Ontario (exportations) ou en Ontario à partir de l'extérieur du pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit de l'information sur la compétitivité de la province par rapport à d'autres territoires de compétence.

Définitions techniques

Dollars réels

Valeurs des prix après rajustement pour l'inflation.

Données désaisonnalisées

Données ayant été rajustées pour tenir compte des facteurs saisonniers qui peuvent les influencer les données.

Données non désaisonnalisées

Données n'ayant pas été rajustées pour prendre en compte les facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre (A/A)

Comparaison des données d'une période précise avec celles de la même période l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année à l'autre au T4 de 2023 comparerait les données du T4 de 2023 à celles du T4 de 2022. Les données d'une année à l'autre éliminent en grande partie l'impact des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre (T/T)

Comparaison des données d'un trimestre avec celles du trimestre suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre à l'autre au T4 de 2023 comparerait les données du T4 de 2023 à celles du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les données utilisées dans ce rapport sont principalement présentées par trimestre. Les données sur la croissance des indicateurs économiques, qui sont désaisonnalisées, sont présentées d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont comparés à ceux du trimestre correspondant de l'année précédente (d'une année à l'autre) pour éliminer l'impact des facteurs saisonniers sur les tendances économiques. Sauf avis contraire, les indicateurs sont présentés en dollars courants.

Pour certains indicateurs économiques, dont les ventes au détail, les ventes des industries manufacturières et le commerce de gros, les données du dernier mois du trimestre peuvent ne pas être disponibles au moment de la publication du présent rapport. Dans ces situations, les estimations provisoires à l'échelle nationale de Statistique Canada sont utilisées pour estimer la croissance de l'Ontario durant ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) de l'Ontario a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

Nicolas Rhodes (principal, analyse économique et budgétaire) sous la supervision de **Paul Lewis** (économiste en chef) et d'**Edward Crummey** (directeur de l'analyse économique et budgétaire), avec la contribution de Shixiang Geng (étudiant stagiaire).



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702

Le présent document est également offert en format accessible et peut être téléchargé en format PDF à partir de notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024